

**Budget 2015 – Secteur Citoyenneté
Intervention générale
Françoise Diehlmann**

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président,
CherEs collègues,

Vous le savez, le groupe écologiste porte une attention particulière à cette délégation. C'est la raison pour laquelle, il nous semble un peu cavalier, Monsieur le Vice-Président, de présenter la « citoyenneté » en même temps que la « sécurité ». Lier jeunesse et commissariats, ça fait quand même un peu bizarre. Donc, oui, le groupe écologiste porte une attention particulière à la citoyenneté : le secteur associatif est pour nous une priorité politique. Le vœu porté par notre groupe et adopté par le Conseil régional en septembre 2013 a permis à notre institution de reconnaître l'extrême difficulté dans laquelle se trouve le secteur associatif aujourd'hui. Les amendements que nous avons déposés en juin dernier à l'occasion du rapport de simplification ont été une nouvelle fois l'occasion de montrer notre engagement aux côtés du monde associatif

Le vote du budget de la délégation est donc une étape d'autant plus importante : quel budget en 2015 pour une politique publique à la hauteur des enjeux ?

En ce sens, on peut se satisfaire de l'augmentation des autorisations d'engagement consacrées au fonds régional de développement de la vie associative, (+500 000 € en AE), et du maintien, en AE toujours, du budget consacré à l'action aides régionales destinée au financement des projets citoyens. Cependant, nous nous étonnons que les autorisations d'engagement ne soient pas suivies par les crédits de paiement équivalents. Je vous rappelle, qu'alors que vous vouliez passer à un seul appel à projet par an, il est sensé y en avoir toujours deux en 2015. Seulement la baisse conséquente des crédits de paiement nous amène à en douter. Une vraie implication des citoyens dans la démocratie régionale, une vraie co-construction sont nécessaires et possibles, pour peu qu'on en ait la volonté politique...

Nous regrettons par ailleurs la baisse de 300.000€ en AE et en CP pour l'appel à projet lutte contre les discriminations.

Quelle déception également de voir que le fonds d'urgence n'est pas doté. Ce n'est pas parce que la réflexion n'a pas abouti cette année qu'il faut ainsi l'abandonner alors que, de plus en plus souvent, des associations mettent la clé sous la porte du fait de difficultés passagères.

Ces évolutions ne nous semblent pas refléter les priorités qu'ensemble nous avons actées. Il n'est pas acceptable d'enregistrer ces baisses, alors que nous connaissons l'extrême difficulté dans laquelle se trouvent les associations, que nous sommes conscients du rôle majeur qu'elles jouent en matière de lien social, de vivre ensemble, d'animation des territoires.

Expression d'une inquiétude également concernant l'exécution sur 2014, le budget perdu qui aurait pu directement être attribué aux associations équivaut à 700 000 €. Ce sont des pertes que l'institution régionale ne peut plus se permettre.

Le groupe EELV sera donc particulièrement attentif aux évolutions sur le sujet. C'est la raison pour laquelle notre groupe présentera un amendement abondant le fonds d'urgence et un second renforçant les projets citoyens.

Notre groupe sera attentif également aux suites qui seront données à la conférence de dialogue avec les associations qui a eu lieu fin novembre, et qui devrait aller dans le sens d'un mieux pour les associations. Je vous remercie,

Conseil régional

57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP
Tél. : 01 53 85 53 85